



© Emmanuel Berthier

PLAN D'ACTION 2023



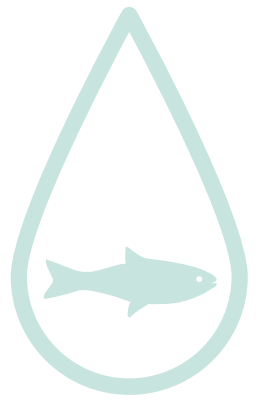
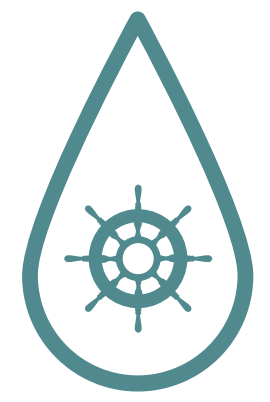
BRETAGNE ^{BE}

© Aurélie Stapf



© Simon Bourcier

Escales
Fluviales
de Bretagne



SOMMAIRE

L'association 02

Axe 01 : Qualifier les sites riverains 05

Axe 2 : Développer une offre de séjours et d'itinérance 06

Axe 3 : Animer les voies d'eau 07

Axe 4 : Communiquer 08





L'ASSOCIATION

L'association Escales Fluviales de Bretagne a pour but de **promouvoir et animer les canaux de la Bretagne historique, atout majeur du territoire**, dans un objectif de développement durable. Elle a pour mission d'**encourager la navigation, de qualifier les communes riveraines des voies d'eau** avec son label décliné en trois échelons "**Cité, Étape et Halte Fluviale**", de **développer une offre de séjours et d'itinérance et de communiquer sur la vie et les animations autour des canaux**.

L'association œuvre donc pour les touristes et les habitants, mais cherche également à fédérer élus, professionnels, usagers et amateurs des voies d'eau, tout en travaillant avec des professionnels et associations très différents en termes d'activités et de chiffres d'affaires, sans oublier des communes de 200 à 200 000 habitants.

Ses actions sont **soutenues par la Région Bretagne et le département de la Loire-Atlantique**.

En 2018, l'association a changé de nom pour devenir Escales Fluviales de Bretagne !

Escales Fluviales de Bretagne regroupe à ce jour un ensemble de **partenaires collectivités**, de **professionnels du tourisme**, d'**associations** et de **particuliers**.



NOS MEMBRES ACTIFS

Nos adhérents :

- Les **communes et EPCI** riveraines des voies d'eau
- Les **associations** œuvrant dans un domaine en lien avec les voies d'eau (patrimoine, activités de loisirs...),
- Les **professionnels** : restaurateurs, agence de voyage, hébergeurs à proximité des voies d'eau...
- Les **particuliers**, attachés aux voies d'eau.

En 2022, l'association comptait près de 120 adhérents.

L'association est organisée par collèges : **collège des particuliers, collège des associations et professionnels, et collège des collectivités.**

Son Conseil d'Administration est composé de 18 membres :

- 9 représentants du collège communes
- 2 représentants du collège professionnels
- 3 représentants du collège associations
- 2 représentants du collège particuliers
- 2 représentants du collège membres qualifiés

Le Conseil d'Administration se réunit environ tous les deux mois.

L'association a aussi mis en place des **commissions thématiques** : animations, communication, prestataires, qualification. Elle peut être amenée à organiser des réunions par secteur géographique (bief touristique) rassemblant ainsi les adhérents des collèges par zone géographique.



NOS SPÉCIFICITÉS

Mixer des approches de territoire et d'usages

Oeuvrer pour les touristes et les habitants

Fédérer élus, professionnels, usagers et amateurs des voies d'eau

Travailler avec des professionnels très différents en termes d'activités, de chiffres d'affaire, des communes de 200 à 200 000 habitants

NOTRE TERRITOIRE D'ACTION

• Le champ d'actions de l'association couvre la **Bretagne historique** (Côtes d'Armor, Finistère, Ille et Vilaine, Loire-Atlantique et Morbihan).

Les voies d'eau concernées, navigables ou ayant vocation à le devenir ou redevenir, sont pour l'essentiel :

- Le canal de Nantes à Brest : L'Erdre, l'Isac, L'Oust, l'Aff, le Blavet, Le Doré, le Kergoat, l'Hyères, l'Aulne.
- Le Blavet de Pontivy à Lorient
- La liaison Manche/Océan de St Malo à Arzal : la Rance, le canal d'Ille-et- Rance, la Vilaine
- Les annexes hydrauliques
- La Sèvre nantaise
- La Loire



AXE 1

QUALIFIER LES SITES RIVERAINS

Objectifs : Permettre une meilleure visibilité et lisibilité des sites : quels niveaux de service peut-on y trouver ? Les services sont-ils adaptés à une courte halte, une nuité, un séjour ? Quelles offres touristiques ?

Action 1 : Mise en place et suivi d'une charte de qualité (label) à destination des communes riveraines des canaux

- Animation de la commission label
- Présentation de la charte de qualité aux communes
- Analyse des candidatures
- Mise en place d'une commission de contrôle, évaluation sur le terrain des candidatures par la commission de contrôle/suivi, bilan et préconisations suite aux visites

Livrables en 2023 :

- Poursuites de l'étude des candidatures et des visites de la commission de contrôle : une visite par la commission pour chaque commune labellisée
- Mobilisation de nouvelles candidatures
- Diffusion et promotion du document de présentation des communes labellisées
- Liste des candidatures à la charte de qualité (label)
- Compte rendu des visites de la commission de "contrôle"



Action 2 : Suivre les communes dans la mise en œuvre des préconisations suite aux visites de "contrôle"

- Rendez-vous avec les communes pour connaître les actions qu'elles ont mises en place pour répondre aux préconisations
- Organisation d'une journée réseau "des communes labellisées"

Livrables en 2023 :

- Poursuites des rendez-vous et du suivi
- Compte-rendu des échanges avec les collectivités & des réunions du réseau des communes labellisées

Action 3 : Valoriser les communes labellisées

- Création d'une exposition itinérante sur la thématique canaux (le passé, la biodiversité, le fonctionnement des canaux, le développement dans le futur
- la diversité des usages touristiques)
- Inauguration lors de l'ouverture de la navigation 2023.

Livrables en 2023 :

- Création et mise en page de l'exposition, en lien avec les adhérents
- Proposition aux communes adhérentes d'accueillir l'exposition itinérante.
- Organisation d'un concours photo/dessin en lien avec le canal. Lots offerts par les adhérents professionnels (nuit en bateau, balade en kayak etc.)

Action 4 : Animation du réseau

- Mise en réseau des communes : mise en place d'un "rendez-vous des communes" : temps d'échange trimestriel en présentiel ou en visio sur les projets des différentes communes labellisées avec l'intégration des socioprofessionnels.
- Envoi d'une lettre d'information trimestrielle aux communes labellisées pour relayer les actualités du réseau.

Livrables en 2023 :

- Compte rendu des "rendez-vous des communes"
- Taux d'ouverture de la lettre d'information



AXE 2

DÉVELOPPER UNE OFFRE DE SÉJOUR ET D'ITINÉRANCE ENTRE COMMUNES LABELLISÉES

Objectifs : Développer l'offre et accroître sa qualité afin d'augmenter la satisfaction des usagers et des touristes & veiller à une concordance demande/offre

Action 1 : L'objectif est de repérer l'offre touristique des communes labellisées (reprendre la chaîne globale : transport, hébergement, restauration, loisirs/animation, mise en valeur du patrimoine fluvial...) et de combiner l'ensemble des maillons pour constituer une offre "tourisme fluvial" (à corrélérer avec la demande)

- Si besoin compléter le diagnostic plus précis de l'offre touristique existante
- Etre "impulseur" pour une amélioration de l'offre et de la mise en tourisme des communes labellisées

Livrables en 2023 :

- Diagnostic touristique des sites homologués



Action 2 : Créer des parcours thématiques fluviaux (en bateau, à pied, à vélo..) en se basant sur les communes labellisées et favoriser l'itinérance

- Repérer les parcours potentiels
- Réunir les acteurs par parcours et renforcer l'esprit "réseau"
- Qualifier et thématiser les parcours



Livrables en 2023 :

- Création de trois parcours sur les voies d'eau entre communes labellisées
- Mise en valeur des adhérents professionnels et associations et des territoires adhérents
- Compte-rendu des échanges avec les acteurs



AXE 3

ANIMER LES VOIES D'EAU

Objectifs : Donner une image plus dynamique et moderne de ce territoire, faire parler des canaux, faire des canaux un lieu de vie animé pour ses habitants, attirer des touristes déjà en Bretagne vers les canaux.

Action 1 : Création d'une manifestation festive en 2024 à l'occasion lors de l'ouverture de la saison de navigation dans différents départements

- Définition de l'organisation de la journée
- Définir le programme de cette manifestation, et le lieu
- Travailler sur le montage financier et recherche de partenaires financiers

Livrables en 2023 :

- Définition du programme et du budget, cahier des charges et de la campagne de communication

Action 2 : Poursuivre la manifestation A Dimanche sur le canal

- Continuer cette manifestation car souhait et implication des communes
- Accompagner les communes pour la mise en place d'animations sur l'eau
- Faire évoluer le message de communication en valorisant plus la navigation sur les canaux



Livrables en 2023 :

- Augmentation de la fréquentation sur certains sites
- Création d'un flyer et d'affiche
- Bilan des animations proposées sur les sites, des retombées médias, des communes
- Boîte à outils pour les communes



Action 3 : Recenser les animations phares des voies d'eau et en assurer une communication sous une bannière commune

- Recenser les animations majeures au bord des voies d'eau (expos, festivals, fêtes...)
- En assurer une communication au niveau plutôt régional : sur nos outils de communication (site internet, voix du canal...), réaliser des communiqués de presse, travailler avec le CRT et autres structures.

Livrables en 2023 :

- Informations sur les réseaux sociaux
- Informations sur le site internet
- Retombées médias

Action 4 : Conseiller/orienter les organisateurs d'animations

- Répondre aux sollicitations que l'on peut avoir et recevoir les porteurs de projet
- Mettre en contact avec les acteurs (gestionnaires, destination, asso, prof..) - centre ressource
- Aider à la communication

Livrables en 2023 :

- Liste des demandes reçues et des accompagnements réalisés

Action 5 : Travailler avec les OT et animateurs du patrimoine pour une bonne intégration des voies d'eau et de leur patrimoine dans le cadre des visites de sites

- Faire un bilan des visites proposées par les OT riverains des voies d'eau
- Etudier avec eux la possibilité d'intégrer la thématique canaux et si besoin mise en contact avec des personnes ressources

Livrables en 2023 :

- Bilan de l'offre et bilan des échanges avec les différents acteurs

AXE 4

COMMUNIQUER

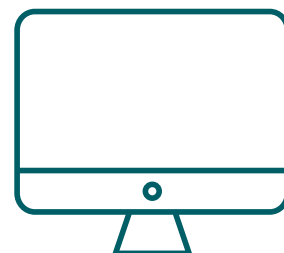
Objectifs : Promotion de nos adhérents auprès du grand public & échanges de savoir faire avec d'autres associations ou structures en dehors de la Bretagne

Action 1 : Communication générale de l'association

- Le site internet
- La newsletter
- Les réseaux sociaux
- Les relations presse/médias
- Réflexion sur la création d'autres outils : charte de partenariat pour les adhérents
- Participation de l'association aux événements et animations réalisés par d'autres associations Bretonnes en lien avec le fluvestre

Livrables en 2023 :

- Chiffres de la newsletter
- Chiffres de fréquentation du site internet
- Nombre de j'aime et d'abonnés Facebook et Instagram
- Retombées presse
- Nombre de charte signée
- Nombre d'événements auxquels l'association a participé



Action 3 : Communication dédiée à certaines actions de l'association

- Diffusion d'outils valorisant les sites labellisés : livret communes, set de table, autocollants
- Mise en valeur de nos adhérents professionnels sur nos supports de communication
- Réflexion sur la création d'autres outils



Livrables en 2023 :

- Diffusion d'outils valorisant les sites labellisés : livret communes, set de table, autocollants
- Mise en valeur de nos adhérents professionnels sur nos supports de communication : diffusion du set de table



Action 4 : Communication professionnelle (faire passer des informations sur l'association, asseoir sa notoriété auprès de ses partenaires internes et externes)

- Représentation de l'association auprès des partenaires institutionnels (participation aux réunions de la Région Bretagne, du CRT, des Communautés de communes, des Destinations, aux réunions des gestionnaires des voies d'eau ..)
- Envoi d'une enquête en fin de saison auprès des adhérents et diffusion de communiqué de presse
- Journée/voyage d'études : accueil d'autres structures et organisation de voyages d'études Terres d'Oh, Rivières de l'Ouest
- Échange avec des associations fluviales extérieures à la Bretagne

Livrables en 2023 :

- Liste des réunions auxquelles a participé l'association
- Résultat de l'enquête de fin de saison
- Compte-rendu du/des voyage(s) d'étude





© Loïc Kersuzan



© Norbert Lambart



© Hello Travel

ESCALES FLUVIALES DE BRETAGNE

1c-1d Avenue de Belle Fontaine CS 71 777
35517 Cesson-Sévigné Cedex

Tél. 06 76 44 90 64

contact@escalesfluviales.bzh
www.escalesfluviales.bzh

Suivez-nous sur :



Avec le soutien financier de

